



## Renouvellement de titre de sejour

Par **najla**, le **11/07/2017** à **18:11**

**BONJOUR** marque de politesse[smile4]

j'ai master 1 en chimie et je veux m'inscrire au cap esthétique. est ce que la préfecture va me délivrer une carte séjour étudiant ou pas? c'est urgent merci de me répondre

Par **amajuris**, le **11/07/2017** à **19:35**

bonjour,

difficile d'anticiper la réponse de votre préfecture surtout que votre nouveau cursus n'a rien à voir avec votre cursus actuel.

" Vous devez justifier du caractère réel et sérieux de vos études. L'ensemble de votre cursus depuis votre entrée en France est pris en compte.

Le caractère réel et sérieux de vos études est notamment vérifié au moyen :

.....

- des explications que vous fournissez si vous changez de cursus."

source:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17279>

salutations